



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-81315>

Département(s) de publication : **75, 93**

Annonce n° **24-81315**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SOLIDEO

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 32692395000207

Ville : Paris

Code postal : 75009

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 93

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=883814&orgAcronyme=h6b>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service achats

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** : Les candidats devront remettre les formulaires DC1 et DC2 fournis dans le DCE. Les rubriques considérées desdits formulaires devront être renseignées et complétées de telle sorte que les informations ci-après sollicitées soient bien fournies. - Une lettre de candidature établie sur un imprimé DC1 complété (joint au DCE) ou équivalent indiquant notamment : les nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopie du siège du candidat / les raison sociale, forme juridique et, le cas échéant, le numéro d'immatriculation au registre du commerce ou le numéro SIREN du candidat, sinon le numéro de TVA intracommunautaire. En lieu et place de ce Document, le candidat a la possibilité de présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen « DUME » (cf. article R. 2143-4 du Code de la commande publique). - Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-

15 à R. 2162-21 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (via le DC1 fourni dans le DCE). - Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité. - Si le signataire n'est pas le représentant légal du candidat, un pouvoir en vigueur doit être fourni. Ce dernier doit être signé par le représentant légal du candidat qui atteste de la capacité du signataire à représenter le candidat. En cas de groupement, le pouvoir est à fournir pour l'intégralité des membres du groupement dont le signataire n'est pas le représentant légal.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, sur les trois derniers exercices disponibles (en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles). Dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels (via le DC2 joint au DCE). - Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une liste de références réalisées au cours des cinq dernières années portant sur des travaux similaires indiquant le montant de la prestation, la date et le destinataire public ou privé. Ces prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 01/08/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'analyse des offres sont précisés à l'article 6.1 du règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de démolition des plateformes provisoires de la phase Jeux Olympiques et Paralympiques sur le secteur du Bourget (93)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la réalisation de travaux de démolition des plateformes provisoires de la phase Jeux Olympiques et Paralympiques sur le secteur du Bourget (93).

Lieu principal d'exécution du marché : Le Bourget (département de Seine-Saint-Denis, 93)

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'un marché simple aux quantités réellement exécutées. Ces prix ne nécessitent pas la notification d'un bon de commande. La détermination de la somme due s'obtient en multipliant ces prix par les quantités réellement exécutées et constatées. Les

quantités ne sont indiquées dans le DQE qu'à titre prévisionnel. Le montant du DQE des travaux rémunérés aux quantités réellement exécutées (DQE) est estimatif, mais il sert de montant de référence pour les calculs de l'avance et de la retenue de garantie, ainsi que pour la mise en oeuvre des articles 14 à 15 du CCAG/Travaux. Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire et prend fin à l'issue de la date de parfait achèvement (soit 15 mois maximum). Les délais d'exécution de la période de préparation de chantier et de la période d'exécution des travaux sont les suivants : - Période de préparation : 1 mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage de la période de préparation. - Période d'exécution des travaux : 6 semaines pour la période d'exécution des travaux à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage de l'exécution des travaux ; 12 mois pour la période de garantie de parfait achèvement (GPA) à compter de la décision de réception des travaux. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris. Introduction de recours : Référé précontractuel qui peut être exercé jusqu'à la signature du contrat (CJA art L 551-1 et suivants); Référé contractuel qui peut être exercé dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat (CJA article L 551-13 et suivants); Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence "Tarn et Garonne", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. En référence à l'article L.2112-2 du Code de la commande publique, le marché comporte une clause obligatoire d'insertion professionnelle de public rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi ou présentant des fragilités.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/07/2024